

Les autorités prennent des mesures

Par
Laurent Morel

Le nouveau système de police étant entré en vigueur, les forces de l'ordre rolloises doivent changer leur manière de procéder. C'est pour cela que la commune met actuellement deux postes d'agent de sécurité au concours. Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier de la nouvelle Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), le contrat de prestation qui liait la gendarmerie vaudoise à la commune est caduque. Ce sont trois équivalents plein temps (EPT) qui ont disparu à Rolle. *On avait la possibilité, entre la Municipalité et la police administrative, de leur demander d'effectuer des tâches*, explique la municipale de la police Françoise Tecon-Hebeisen. *Avec la bascule péréquative, nous avons un budget pour engager deux personnes supplémentaires.* Ainsi, à Rolle, deux employés viendront renforcer une équipe de quatre pour la police administrative.

Surveillance renforcée

Par ailleurs, la gendarmerie vaudoise a décidé de conserver un poste avec six agents à Rolle, qui gèrent 14 communes au total. *C'est bien car ils pourraient intervenir en*



Pierre Juillet et Françoise Tecon-Hebeisen, sont confiants quant à l'avenir de la sécurité à Rolle. T.Huf

cas de besoin, se réjouit Françoise Tecon-Hebeisen. *Les prestations devaient donc être égales voire supérieures à ce qui se faisait précédemment puis qu'on va continuer à travailler main dans la main avec la gendarmerie*, ajoute Pierre Juillet, chef de la police administrative. Les deux nouveaux engagés ne seront pas automatiquement des policiers.

Nos agents ne sont pas armés, signale Pierre Juillet. *Nous axons notre travail sur la prévention et la visibilité. Désormais, nous allons pouvoir étendre nos services les soirs et les week-ends. Il faut souligner que nous n'engageons pas ces personnes dans le but de mettre des amendes.* Lors de cambriolages, comme cela a été le cas à plusieurs reprises ces

derniers mois à Rolle, c'est la gendarmerie qui intervient. *Mais on collabore avec elle pour comprendre ce qu'il s'est passé*, assure Pierre Juillet. *D'ailleurs on a un œil plus attentif depuis quelques temps, et on renforce notre prévention auprès des commerçants. La gendarmerie a également modifié sa façon de procéder.* ■